

Les événements sont en train de s'accélérer.

On a d'abord eu droit à une décision de Mme ROYAL de fixer unilatéralement et rapidement un prix plancher du carbone pour les seules centrales électriques, à 30 euros la tonne de CO₂.

CETTE DÉCISION ÉTAIT DOUBLEMENT INCOMPRÉHENSIBLE :

- le secteur électrique français **ne contribue que fort peu aux émissions françaises** ;
- la mise en place uniquement en France et non pas sur tout le sol européen aura pour conséquence d'**augmenter les importations d'électricité allemande à partir de charbon**
- le prix d'appel des centrales à charbon allemandes (25 euros/MWh) restera, comme aujourd'hui, inférieur au prix d'appel des Cycles Combinés Gaz français (entre 31 et 33 euros/MWh).

CHERCHEZ L'ERREUR !

Le 11 juillet, on apprenait que Gérard MESTRALLET, PDG d'ENGIE, avait été chargé par Mme ROYAL d'un rapport sur ce sujet. Et que croyez-vous qu'il fit ? Il prôna que ce prix plancher ne s'applique pas aux centrales au gaz, mais seulement aux centrales au charbon !

Or, si ENGIE détient pas mal de centrales au charbon dans le monde, dont une particulièrement décriée en Australie, elle n'en détient aucune en France. **Seules EDF et UNIPER (ex. SNET) sont concernées.**

VOUS AVEZ DIT CONFLIT D'INTÉRÊTS ?

Dans quel autre pays aurait-on confié une mission aussi sensible à un des principaux acteurs du secteur ?

Bref, une mesure qui ne frappe que les centrales au charbon et qui favorise les importations fossiles allemandes, il n'y a que Mme ROYAL pour prétendre nous imposer cela...

LÀ C'EST LE POMPON !

Enfin, pour couronner le tout, la programmation pluriannuelle des énergies, en cours de discussion, **prévoit la fermeture de ces centrales au charbon en 2023, sauf si elles sont transformées en centrales à biomasse.**

EDF a lancé de gros travaux pour ces centrales de Cordemais et du Havre pour les rendre plus propres et **prolonger leur durée de vie jusqu'en 2035.**

Certes, la biomasse peut être un complément au sein du Thermique Classique, mais **il serait illusoire de penser que la biomasse puisse remplacer à 100 % le charbon** pour produire de l'électricité.

FO revendique une politique de recherche et d'industrialisation du captage, stockage et valorisation du CO₂, en s'inspirant des différents procédés qui existent dans le monde.

FO combat pour le maintien du Thermique Classique.

FO exige le retrait d'un prix plancher du CO₂ strictement français.

FO dit STOP à cette dérive absurde, car c'est contraire à l'emploi, à la sécurité d'approvisionnement, au service public et à l'intérêt de la nation.

CONTACT

Secrétariat général FO Énergie et Mines

Email : secretariat.general@fnem-fo.org

Tél. : 01 44 16 86 22